

Abidjan, le 06 août 2021

COMMUNIQUE

DEUXIEME SESSION SPECIALE DE L'APPEL A PROJET CINEMATOGRAPHIQUE FONDS CLAP ACP-FONSIIC 2021 Long-métrage et Documentaire

I/ PRESENTATION

Le Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIIC) avec la contribution financière de l'Union Européenne et le soutien du Secrétariat du Groupe des Etats ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique) lance à titre exceptionnel, **une deuxième session spéciale** de l'appel à projets cinématographiques le **vendredi 06 août 2021** en vue d'atteindre le quota fixé par le projet Fonds Clap Acp-FONSIIC. Les dossiers sont reçus du **09 août au 08 septembre 2021**.

Destiné à renforcer les coproductions entre les pays du groupe Afrique, Caraïbe, Pacifique (ACP), le Fonds CLAP ACP - FONSIIC est doté d'environ 817.387.394 F CFA (1.246.099,05 €), dont 308.562.172 F CFA (470.400 €) alloués par le FONSIIC et 508.825.221 FCFA (775.699,05€) alloués par le Fonds Européen de Développement). Avec la contribution financière de l'Union Européenne et le soutien du Secrétariat du Groupe des Etats ACP le programme CLAP ACP est mené par le FONSIIC en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Ces montants sont destinés à financer des coproductions associant la Côte d'Ivoire à des pays du groupe des Etats Afrique, Caraïbe, Pacifique (ACP), dans les catégories **Longs-métrages de fiction (Cinéma, Animation, TV) et Documentaires** à travers une session spéciale effectuée par la Commission Technique de Lecture de l'Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI).

A ces financements s'ajoutent des dispositifs d'encadrement ou d'accompagnement (renforcement de la qualité des projets).

II/OBJECTIFS

Le Fonds CLAP ACP - FONSIIC a pour objectifs de :

- Garantir la qualité des œuvres cinématographiques et améliorer leur valeur artistique et leur compétitivité ;
- Contribuer au développement de la production cinématographique et Audiovisuelle des Etats ACP, à sa diffusion et promotion dans les Pays ACP et dans le monde, à la professionnalisation et à l'autonomisation de ses structures de production, à l'émergence de ses jeunes talents ;
- Participer au renforcement de la coopération cinématographique et audiovisuelle des pays ACP par le biais de coproductions et/ou de partenariats techniques.
- Inciter les sociétés et professionnels ivoiriens du secteur du film à développer leur compétence et leur rayonnement en intensifiant leurs coopérations avec leurs homologues des autres Etats ACP.

III/ DATE LIMITE DE CANDIDATURE

08 septembre 2021 à 23h59 TU (Temps Universel)

Pour plus de détails concernant les critères d'éligibilité et les modalités de soumission, merci de bien vouloir télécharger les conditions de la deuxième session spéciale de l'appel à projets 2021 sur le site du Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIIC), www.fonsic-ci.com.

CONTACTS :

Pour tout renseignement sur le Fonds CLAP ACP-FONSIIC :

Cité Administrative, Tour E ,19^{ème} étage, Porte 37 - Abidjan plateau, Côte d'Ivoire.

Téléphone : +225 27 20 21 4907

Email : jlf.diomande@culture.gouv.ci

Site web : www.fonsic-ci.com